



Octobre 2004 - n° 18

Neuv'échos

Revue périodique d'information des Neuvécellois

La sécurité routière, un enjeu à l'échelle de la commune.

Parce que la probabilité d'être contrôlé reste encore faible, un trop grand nombre de conducteurs n'hésite pas à commettre des infractions en toute impunité.

Le non respect des limitations de vitesse, infraction la plus répandue dans notre pays, est aujourd'hui un comportement de masse. Si les conducteurs payent un tribut important à leur excès, que dire de leurs victimes mortellement touchées et des milliers de destins brisés par la paralysie ou autres séquelles indélébiles, tant pour les victimes que leurs proches ?...

La commune de Neuvécelle n'échappe pas à cet état de fait. Aussi, si le gouvernement a inscrit la lutte contre l'insécurité routière dans sa politique de sécurité intérieure, elle doit également être conduite au niveau local.

C'est donc dans cette optique que les aménagements routiers sont pensés et que des actions de prévention ont été menées sur le territoire communal.

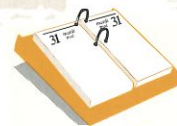
Après l'avenue d'Evian, c'est au tour de l'avenue de Maxilly d'être "traitée" de façon à ce qu'elle devienne plus sûre... pour les conducteurs et pour les piétons ! Aujourd'hui dangereuse car elle autorise des vitesses excessives, aggravées par le manque de visibilité, il était temps d'agir. Ce petit bout de la route départementale 21 va donc être profondément remanié dans les prochains mois.

Concernant la circulation sur le haut de l'avenue de Maraîche, Monsieur le Maire a dû se résoudre à en interdire l'accès aux automobilistes. C'était en effet le lieu de nombreux excès de vitesse de la part d'inconscients qui utilisaient ce bout de voie communale comme raccourci afin d'éviter le carrefour entre la route de Thollon et l'avenue de Milly. Une fois encore, les règles de bon sens n'étant pas suivies, il a fallu interdire pour la sécurité de tous.

Avenue de Milly, où, dans le cadre d'une action de prévention, la commune a installé pendant une quinzaine de jours un panneau indicateur de vitesse instantanée, on constate également des vitesses excessives dans un secteur où beaucoup de piétons circulent. Parmi eux, les enfants se rendant à l'école qui sont des victimes potentielles car pouvant facilement échapper à la vigilance de leurs accompagnateurs. Pour information, un conducteur a récemment été contrôlé à 85 km/h dans cette zone d'agglomération. Les ralentisseurs, s'il est vrai qu'ils génèrent des nuisances sonores lors du passage des poids lourds, sont la moins mauvaise des solutions pour freiner l'ardeur de certains automobilistes.

Il est donc important que tous aient conscience des risques qu'ils prennent et qu'ils font courir aux autres. Ainsi, un piéton heurté à 40 km/h a 30 % de risque d'être tué alors qu'à 58 km/h, ce risque s'élève à 85 %. À méditer...

La Commission



Agenda

Samedi 16 octobre

Fondue chinoise des parents d'élèves *

Lundi 18 octobre de 17h30 à 20h

Don du sang *

Du 23 octobre au 1^{er} novembre

Expo Bernard Baud

"Nus de femmes et fleurs." *

Vendredi 5 novembre à 20h

Conférence par le Dr Gerbolet

"La génétique tue la nutrition" *

Jeudi 11 novembre

Cérémonie au monument aux morts.

Dimanche 14 novembre

St Hubert : à 10h30

Messe suivie d'un repas chasse
organisé par les Trompes de chasse

Samedi 20 novembre à 21h

Soirée Théâtre. "Impair et père" *

Samedi 27 et dimanche 28 novembre

Marché de Noël

des artistes neuvécellois. *

Vendredi 3 décembre à 20h

Repas du Téléthon *

Samedi 4 décembre:

Téléthon

* à la Maison d'Animation

Concours
illuminations

Le jury passera
dans notre commune le

vendredi
17 décembre



Neuvecelle : aménagement de sécurité de la RD 21 - av. de Maxilly. C'est parti !...

Après de longs mois d'étude, les travaux d'aménagement de la RD21 - avenue de Maxilly ont démarré le 20 septembre dernier pour une durée de 6 mois environ.

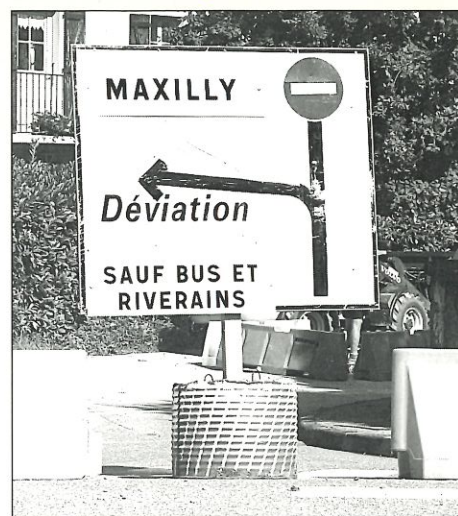
Cet aménagement a un double objectif :

- ☞ la diminution de la vitesse et l'amélioration de la sécurité
- ☞ l'embellissement et l'amélioration de la qualité de vie du secteur

Ainsi, la largeur et la structuration des voies de circulation ont été particulièrement étudiées afin que cette portion de départementale devienne plus sûre pour les automobilistes. Entre autre, la voie va voir sa largeur limitée à 5,80 mètres et structurée à l'aide d'îlots centraux et de chicanes. Les principaux carrefours feront l'objet d'un traitement de surface de couleur rouge de manière à ce que l'attention des conducteurs soit davantage sollicitée.

De plus, une première sur la commune, quatre feux tricolores vont prendre place au carrefour avec l'avenue de la Creusaz. Ces feux "intelligents" passeront automatiquement au vert en cas de vitesse inférieure ou égale à 50 km/h. Quant aux piétons, ils n'ont pas été oubliés et vont enfin pouvoir se promener sur des trottoirs du carrefour de la Chapelle de Maraîche jusqu'à la limite communale avec Maxilly-sur-Léman.

Le principal souci reste la gestion du trafic routier qui sera pendant de longs mois perturbé par ces travaux. En effet, compte tenu de l'importance du matériel mis en œuvre, cette voie très fréquentée devra être interdite à la circulation ou soumise à un régime d'alternat. Seul l'accès aux riverains et aux véhicules de transport en commun sera autorisé.



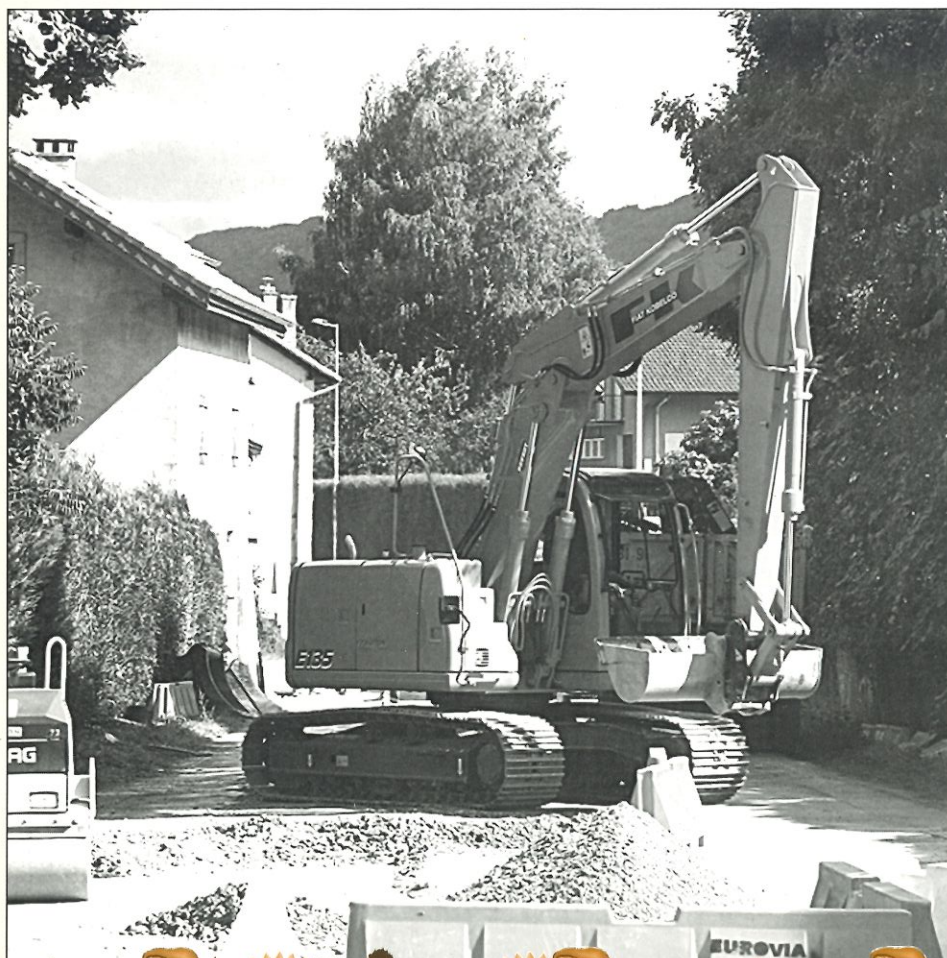
Pour information, la route sera fermée :

- ☞ du lundi 20 septembre 2004 au vendredi 22 octobre 2004 inclus
- ☞ du lundi 22 novembre 2004 au mercredi 22 décembre inclus
- ☞ du lundi 31 janvier 2005 au vendredi 1^{er} avril 2005 inclus.

Bien entendu, des déviations sont installées par l'avenue d'Abondance (Neuvecelle) et la route de Grandvin (Maxilly). Il est d'ailleurs vivement conseillé de les emprunter à tout moment pour éviter une pénible attente au niveau des feux de chantier pendant les périodes d'alternat.

Dans la mesure du possible, toutes les dispositions utiles seront prises pour éviter que les riverains ne subissent une gêne trop importante, cela en comptant sur leur compréhension pendant la durée de ces travaux.

Par ailleurs, il est urgent pour ceux qui sont intéressés pour équiper leur habitation au gaz de contacter au plus vite gaz de France au 0810 140 150 afin de déposer une demande de raccordement.



Nouvelle Paroisse du Gavot Léman



Le diocèse d'Annecy correspond à 290 communes, soit 4 de moins que le Département.

Pour répondre aux mutations de la société actuelle l'Église de Haute-Savoie et du Val d'Arly a entrepris de se réorganiser. Avec pour objectif de bâtir des communautés dans lesquelles des hommes et des femmes acceptent d'œuvrer ensemble pour mettre leurs idées, leurs énergies, leur temps en commun au service de la mission de l'Église.

Ainsi, depuis Pentecôte 2004, le diocèse compte 38 paroisses nouvelles regroupées en doyennés.

Chaque paroisse nouvelle est placée sous la responsabilité d'un

curé modérateur et dotée d'un conseil pastoral de paroisse et d'une équipe d'animation pastorale. Le conseil pastoral de paroisse décline des orientations à partir de celles de l'évêque en fonction des réalités locales et veille à leur application. L'équipe d'animation pastorale assiste le curé dans sa charge pastorale.

La nouvelle paroisse du Gavot Léman comprend l'ensemble du Canton plus Marin. En fait, la même ère géographique que celle de la future Communauté de Communes... avec quelques mois d'avance. Un concours d'idées a été lancé pour lui trouver un patron tutélaire.

La paroisse de Nevecelle, sous le vocable de Saint Nicolas, a vécu. C'est une page de notre société qui se tourne après 900 ans d'existence. Le presbytère ne restera pourtant pas inoccupé. Des travaux de réhabilitation ont été engagés pour accueillir le père GOARAND, attaché à la cure d'Evian.

Louis Duret

Renforcement et sécurisation du réseau d'eau potable communal

La ressource en eau potable des sources communales est fragile tant quantitativement que qualitativement.

On constate en effet, depuis quelques années, une diminution sensible des débits et des contaminations épisodiques de faible importance. Aussi, afin de pouvoir offrir à chaque Nevecellois une eau de qualité, des travaux importants ont déjà été réalisés sur le réseau d'eau potable.

Cette année encore, et ce à partir du mois d'octobre, une nouvelle conduite de 350 mètres de longueur va être installée pour relier le réservoir de Chez Rebet au réservoir de Chez Pelloux.

A partir de là, il sera possible de passer, en cas de pollution, de l'approvisionnement des sources gravitaires qui alimentent actuellement le réservoir de Chez Pelloux, à un approvisionnement en eau provenant du lac Léman.

Portage de repas à domicile

Il s'adresse aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes handicapées. Les tarifs fixés par repas livré sont les suivants :

*Ressources mensuelles inférieures à 550 € : 4 €
Ressources mensuelles comprises entre 551 et 690 € : 5,50 €
Ressources mensuelles supérieures à 690 € : 6,50 €*

Pour tous renseignements complémentaires, prendre contact avec le secrétariat de mairie au 04 50 75 03 45.



Sur le chemin de l'école...

C'est par une matinée ensoleillée que le jeudi 2 septembre, les cours d'école du groupe scolaire de Neufecelle ont retrouvé leur agitation habituelle.

La rentrée des classes 2004 : côté maternelle et élémentaire

Ecole maternelle

Avec un effectif de **81 enfants**, la fréquentation de l'école maternelle reste quasiment identique à celle de l'an passé.

Les élèves sont répartis en 3 classes et sont encadrés par 3 enseignants, 2 A.T.S.E.M. à temps complet et 1 A.T.S.E.M. à mi-temps pour la grande section.

- **Martine HERON**, qui est aussi directrice de l'école, s'occupe d'enseigner aux petits et moyens :
16 (petite section) et 11 (moyenne section)
A.T.S.E.M. : Martine PITTET

• **Nathalie ROLLAND** a également une classe de petits et de moyens :

16 (petite section) et 12 (moyenne section) A.T.S.E.M. : Elisabeth VESIN

• **Dominique URIEN** qui a assuré la rentrée scolaire quitte l'école de Neufecelle pour prendre une charge de psychologue scolaire, elle est remplacée par **Elodie GUICHARD** pour une classe de moyens et de grands : 8 (moyenne section) et 19 (grande section) A.T.S.E.M. : Renée TURPIN

Ecole élémentaire

C'est au grand soulagement des enseignants, des parents, de l'équipe municipale et bien évidemment des enfants eux-mêmes que l'ouverture d'une classe, programmée depuis février dernier ("blocage à l'ouverture"), s'est finalement confirmée après le comptage des élèves le jour de la rentrée : **141 élèves**.

Dans un premier temps, une répartition provisoire des enfants par classe a été faite avant la répartition définitive qui a eu lieu la semaine suivant la rentrée.

• **Magalie GRILLET-PAYSAN et Céline VERGORI** - 22 élèves de CP

• **Olivier VOISIN** - 10 élèves de CP et 9 élèves de CE1

• **Valérie DAVASSE** - 22 élèves de CE1

• **Arielle HOTELIER** - 30 élèves de CE2

• **Thomas BARNET** - 25 élèves de CMI

• **Josy MAZZUCHETTI** (directrice) assurant un temps partagé avec

Christelle CHARLES et déchargée (décharge de direction) par **Patrick VANDEWIÈRE** - 22 élèves de CM2.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants : **Elodie, Arielle, Christelle et Olivier**, bonne chance à **Dominique** pour ses nouvelles fonctions et espérons que cette année soit encore riche en projets pour nos enfants.

Sylvie BESSON



Qui reconnaissez-vous sur cette photo ?

Salles de classes dévastées, matériel détérioré ou volé, portes arrachées, vitres cassées : tel a été le triste constat fait à l'école pendant les vacances scolaires.

Il nous paraissait à tous difficile que tout soit remis en place, nettoyé, réparé pour accueillir l'équipe enseignante et les enfants à la rentrée de septembre dans de bonnes conditions, mais c'était sans compter sur notre équipe de nettoyage "de choc" qui a œuvré pendant plusieurs jours avec courage, énergie (car il en fallait !) et bonne humeur...

Pour cela, nous tenons tout particulièrement à remercier **Elisabeth, Martine, Maryse, Renée et Sylvaine** pour l'important travail effectué.

Sylvie BESSON

Donneurs de sang

Durant l'été, quelques valeureux donneurs sportifs se sont "affrontés" aux autres associations de tout genre dans des **courses de sauvetage**. On a ainsi fait parler du don du sang à La Beunaz, Amphion, Evian, Meillerie, Lugin et Sciez. A cette occasion, pour 2005, venez rejoindre les équipes en place.

Le dimanche 5 septembre, notre association a organisé la **balade familiale départementale des donneurs de sang**, ordinairement en montagne, sur les coteaux de Neuvécelle. Quelque 60 personnes de tous âges et de tout le département sont parties de la Place de l'église et se sont promenées par les Mateirons, le Tir aux Pigeons, Forchex, Pierre Grosse, Chez Potruz, le Parc de Neuvécelle, le Bois du Pelloux, Milly dessus et La Verniaz. Et quelle récompense, après 3 heures de marche, de boire le verre de l'amitié offert par la commune et de partager son pique-nique sous les arbres de la place, sous le signe de la convivialité si chère aux donneurs de sang !

Nous avons fêté le premier anniversaire de notre 100^e don d'octobre 2003 à la **collecte du lundi 18 octobre**

Nous espérons renouveler ce cap si difficile à franchir malgré les appels de tous ceux qui ont besoin de ce sang. Courage, Neuvécellois, prenez un peu de votre temps et osez faire le premier pas en 2005 !

L'association organise son **repas annuel le dimanche 7 novembre** au restaurant le Zig-Zag. Tous les donneurs et anciens donneurs sont cordialement invités.

Renseignements et inscriptions
Michel REBET 04 50 75 34 08

Jean-Charles LAZARETH

Association Omnisports de Neuvécelle Hand-Ball

Gymnase de la Léchère

- **lundi**: 17h30-18h30
école de hand mixte (dès 4 ans)
- **mardi**: 17h30-19h00
-14 ans féminin
- **mercredi**: 14h00-15h15
école de hand mixte (dès 4 ans)
17h30-19h00 -12 ans masculin
17h30-19h00 -12 ans féminin
- **vendredi**: 17h30-19h00
-14 ans Masculin

Cotisation 42 € ou 55 € suivant la catégorie · 2^e enfant (-15€)

Renseignements

DUQUESNE Alexandra

04 50 70 76 81 ou 06 82 60 39 39

GAVET Fabienne 04 50 70 70 33

Le Marque Page

Le Goût des mots... Le goût des mets

Soirée gourmande au restaurant du Lycée Hôtelier de Thonon le vendredi 15 octobre à 19 h 30

Les oiseaux en hiver

Exposition du 8 au 19 novembre 2004, à la bibliothèque.

Gilles Leblais

Artiste naturaliste photographe, vous fera partager sa passion pour la gent ailée.

Il vous livrera quelques précieuses astuces pour aider les oiseaux à passer l'hiver et les attirer près de vos maisons pour les admirer.

Entrée libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Club de l'Amitié

Nouveaux locaux, nouvelles activités



Installé dans de nouveaux locaux spécialement réaménagés et situés près des ateliers municipaux au 520, avenue de Maxilly, le Club de l'Amitié a ouvert ses portes le 7 octobre dernier.

Sont proposées de nouvelles activités : patchwork, incrustations, cartes postales, boules de Noël... à tout membre et tout futur adhérent.

Les personnes intéressées par ce projet peuvent s'inscrire auprès de

Madame Juliette TARRANO

Avenue de Forchex - Résidence le Milly
04 50 75 20 83

Les Trompes de Chasse de Neuvécelle

Dimanche 14 novembre 2004
2^e édition de la fête de St-Hubert

Cette journée débutera avec la messe de St-Hubert à 10 h 30 et se poursuivra par un repas de chasse à 12 h 00 à la salle polyvalente.

Kir - Terrine de chevreuil

Civet de sanglier avec pâtes

Fromage - Dessert - Café

Les cartes, au prix de 20 €, sont disponibles auprès des membres des Trompes de Chasse ainsi qu'à la mairie.

Pour tous renseignements, contacter

Noël Roch 04 50 75 15 56

Latino Rock

Si vous aimez danser, venez nous rejoindre le mardi de 19 h 00 à 20 h 00 (toutes danses / débutants adultes), le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 (Rock enfants) de 19 h 30 à 20 h 30 (Rock débutants / adultes), de 20 h 30 à 21 h 30 (Rock avancés), de 21 h 30 à 22 h 30 (Toutes danses avancés).

TÉLÉTHON 2004

Vendredi 3 décembre

Les associations de Neufecelle se regroupent à 20 h 00 à la Maison d'Animation pour organiser un repas en faveur du Téléthon...

Des cartes seront en vente auprès de celles-ci. Au menu : saucisses aux choux. Coût : 15 €.

Samedi 4 décembre

Toujours à la Maison d'Animation de nombreuses activités seront mises en place. Une buvette sera installée pour rafraîchir ou réchauffer les participants en fonction de la météo du jour.

Événements 2004



Chœur Renaissance Ensemble Vocal et Instrumental de Strasbourg

Le dimanche 31 octobre 2004 à 17 h 30 à la Grange au Lac, Requiem de Théodore Gouvy.



Rencontres des Femmes de Goûts

Du 5 au 7 novembre 2004 au Royal Hôtel

Le style par les accessoires - Une rencontre avec des femmes qui grâce à leur travail de virtuose et leur amour de l'art ont le pouvoir de sublimer la mode par les accessoires.



The Glenn Miller Memorial Orchestra

Le samedi 13 novembre 2004, 20 h 30 à la Grange au Lac. 2 heures de swing inoubliable !

Valses de Vienne

Le dimanche 5 décembre 2004 à 15 h 30 à la Grange au Lac.

Coupons de réduction

Billet tarif réduit à **41 €**
samedi 13 novembre 2004

The Glenn Miller Memorial Orchestra
à retirer à la boutique du Casino sur présentation de ce coupon (offre non cumulable)

Billet tarif réduit de **27 à 30 €**
dimanche 5 décembre 2004

Les Valses de Vienne
à retirer à la boutique du Casino sur présentation de ce coupon (offre non cumulable)



NLC a fermé les portes de l'édition 2004 des Journées du Patrimoine avec un petit clin d'œil de la météo : un superbe arc en ciel autour des sommets avoisinants. "La montagne" a attiré environ 1500 personnes tout au long de la semaine. Le concours photo a eu un grand intérêt, en effet il a rassemblé une dizaine de photographes amateurs avec une cinquantaine de photos. Le résultat du concours a été :

1^{er} prix : **P. GUILHOT** St-Paul
2^e prix : **M.-M LACROIX** Neufecelle
3^e prix : **J.-P. DECLAT** Neufecelle

Ces journées ont mobilisé un grand nombre de personnes. Nous remercions vivement tous ceux qui ont participé de près ou de loin au succès de cette manifestation, en particulier M. le maire de Neufecelle Louis Duret, le personnel des services techniques de la commune appuyé par Jean-Charles Lazareth pour le décor végétal avec tous les moyens mis à notre disposition, sans qui ces journées ne pourraient être réalisées. Mais aussi M. le maire de Bernex Louis Servoz, l'Office de Tourisme et les artistes de Bernex, l'école de Neufecelle la bibliothèque de Neufecelle, le Poney Club de Neufecelle, toute l'équipe NLC, le Secours en Montagne, et nos fidèles 3 mousquetaires Alain, Marcel et Louis qui ont été les piliers de cette expo.

Une cassette vidéo de grande qualité sur les montagnes du Chablais a été réalisée par Marcel Tarrano. Vous pouvez si vous le désirez vous la procurer au bureau NLC pour la somme de 15€.

Pour ce dernier trimestre NLC vous réserve, à la Maison d'Animation, encore quelques rendez-vous :

Conférence OGM

"La génétique tue la nutrition ?"

animée par le Dr GERBOLET
Vendredi 5 novembre à 20 h
Entrée 5 €

Expositions

Bernard BAUD présentera : "Nus de femmes et fleurs"

du samedi 23 octobre
au lundi 1^{er} novembre
tous les jours de 15 h à 19 h

**Marché de Noël
des artistes neufecellois**
Samedi 27 et dimanche 28 novembre

Théâtre

"IMPAIR ET PERE"

Pièce de Tay Conney avec la Troupe du Petit Salève

Samedi 20 novembre à 21 h
Entrée : Adultes : 10 € - Enfants
moins de 16 ans : 6 €

Le Comité de NLC travaille déjà sur le programme 2005. Celui-ci vous sera présenté lors de l'**Assemblée Générale** qui aura lieu **vendredi 14 janvier 2005** à 18 h 30 à la Maison d'Animation. Toutes nouvelles personnes, toutes nouvelles idées sont bienvenues.

Equipe de rédaction :

Sylvie BESSON, Sabine SANNICOLO-FOREL, Louis DURET, Bruno BARLET
Jean-Charles LAZARETH, Pascal MARTIGNIÈRE

Création et Mise en Page

Savey Image et Communication Evian 04 50 70 72 39

Impression

en 1500 exemplaires

IMPRIMERIE PÉRAY - 74500 LUGRIN - 04 50 76 06 08
USV NOËL